

« Un engagement collectif pour un Plan protéines gagnant »

L'enjeu du Plan protéines est réel. Il s'agit pour les céréaliers français de fournir des blés tendres répondant à l'attente de leurs clients et de conserver, ainsi, leurs positions sur les marchés, nationaux et internationaux. Tous, les acheteurs pays tiers et européens, ainsi qu'en France les meuniers, amidonniers et fabricants d'aliments pour animaux, expriment leur besoin de blés protéinés. Ne faisons pas comme les Danois qui ont laissé filer leur teneur en protéines de 12 à 8,5 % !

Si la teneur en protéines dépend en partie des conditions climatiques, les producteurs disposent de solides leviers pour garder la main. Le premier réside dans la conduite de la fumure azotée, qui impacte directement sur le rendement et la teneur en protéines des blés. Or la fertilisation ne se décrète pas, elle se pilote. La prescription joue un rôle déterminant dans la diffusion des outils d'aide à la décision, qui permettent d'atteindre le meilleur équilibre. Plus en amont, les collecteurs

disposent d'une position stratégique pour guider le choix des variétés qui associeront rendement et taux de protéines, en fonction d'une analyse qualitative du marché. Leur rôle se prolonge dans la capacité à allouer la collecte en fonction du critère protéines afin de valoriser le travail réalisé par les agriculteurs. Le succès du plan d'investissement de FranceAgriMer pour accompagner l'équipement des coopératives et négoce en appareils de mesure rapide des protéines de blé est un indicateur positif quant à leur implication.

La campagne 2014-2015 a été marquée par l'entrée en vigueur de la première phase de l'accord interprofessionnel. Le taux de protéines est désormais obligatoirement pris en compte dans les contrats entre les collecteurs et leurs clients. La seconde phase débute le 1er juillet 2015 avec l'obligation de proposer aux agriculteurs un barème de prix en fonction du taux de protéines et de leur communiquer la teneur en protéines des lots livrés .

Tous les outils sont en place pour assurer le succès du « Plan protéines », fruit de la réflexion stratégique conduite par le Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer et par Intercéréales. La dynamique engagée lors de la campagne 2014-2015 démontre la capacité de tous les maillons de la filière, sélectionneurs, agriculteurs, collecteurs, metteurs en marchés et utilisateurs à se mobiliser et à partager une vision prospective déterminante pour la performance de la production française de blé tendre.

Philippe Pinta, président d'Intercéréales

Rémi Haquin, président du Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer